



La situation

Mr G, âgé de 21 ans, est accueilli en SifPro. L'accompagnement se concentre actuellement sur la transition vers l'âge adulte avec des mises en situation professionnelle.

Des vols et des dégradations se sont produits sur les différents lieux de stage et dans l'établissement. De ce fait, les opportunités de stage se limitent... La famille est démunie.

Des difficultés récentes sont constatées tant du côté de l'établissement, que de sa famille. Mr G est en train de s'isoler.

L'équipe se demande si Mr G souhaite réellement s'inscrire dans un projet professionnel ? A-t-il envie d'être autonome et d'avoir un travail ?

L'équipe n'est pas en accord sur l'attitude à adopter face au vol.

La question posée

- > Avez-vous connu des désaccords en équipe face à un comportement d'usager notamment le vol ?

Retours des participants

- > Intérêt d'un travail préalable de définition de la sanction : sanction punition et sanction réparation. Il y a une conséquence à tous les actes que l'on pose. Comment aider quelqu'un qui a franchi une limite ? Comment peut-elle réparer ?
- > C'est la relation qu'il faut réparer, le lien de confiance. Par exemple, une randonnée avec la personne agressée pour renouer le lien de confiance. Ou encore, une mise à distance (retour maison) pour réfléchir à comment nous allons réparer le lien de confiance.
- > S'interroger sur le sens du vol. « Les collègues s'en plaignent et la personne nie. Elle ne se sent pas voleuse, elle prend ». De quoi a-t-elle besoin ? Par le biais du contrat, il est possible de proposer un choix mais restreint. « Il est difficile pour les personnes de choisir ». Donner un sentiment de choix, de maîtrise.
- > Comprendre que le vol n'est pas un vol. Quand il y a des débordements, c'est pour dire ce qui ne va pas. Et alors on travaille sur ce qui ne va pas. « Ces manifestations de vol, je vois cela comme une expression que quelque chose ne va pas ».

- > Responsabiliser chacun dans le groupe : chacun doit prendre soin de ses affaires.
- > Sensibiliser à la citoyenneté pour prendre conscience des droits et libertés. Utiliser le droit commun. Pourquoi ne pas faire intervenir les gendarmes ? Laisser à la personne victime la possibilité de porter plainte.
- > Est-il possible de proposer des pauses bien être.

Préconisations d'avenir

- > Adopter **une position claire en équipe** sur la notion de sanction. Besoin d'analyse de pratiques pour réfléchir à ce que l'on fait.
- > **Faire le lien** avec les équipes qui accueillent en stage pour **garantir une continuité dans l'accompagnement.**